

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2015 | 2016



santé-social genève

www.ortra-ge.ch | www.genevesantesocial.ch

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



2015, année des défis relevés et des enjeux maîtrisés, année de la projection de l'organisation vers un avenir plein de promesses...

En bref,

- La prise de fonction de la directrice, Madame Dominique Roulin, en novembre 2014, a ouvert pour l'OrTra santé-social genève une nouvelle page de son existence en termes d'innovation, de gestion et de présence institutionnelle.
- Intraform, outil de planification informatique des formations, facilite la gestion au quotidien et dans toutes les activités du Centre de compétences.
- L'anticipation des besoins en matière de formation des adultes en emploi et le marché porteur dans les domaines de la santé et du social ont ouvert la formation et l'accès audit marché à des personnes faiblement qualifiées qui ont acquis une Attestation Fédérale de formation Professionnelle (AFP) d'Aide en Soins et Accompagnement (ASA) après 8 mois de cours.

- La signature d'un bail de 10 ans au 28 de la rue des Charmilles assure de l'espace et de très bonnes conditions de formation aux apprenants adultes et aux apprentis pour les cours interentreprises (CIE) dans un environnement confortable et approprié.
- La préparation de l'accueil des assistantes médicales (AM) en vue de l'acquisition d'un CFC met un terme à une formation cantonale qui ne répondait pas aux exigences fédérales.
- Le développement du Chèque formation (CAF) a ouvert les pistes de la formation continue à des professionnels en recherche de perfectionnement ou de formation modulaire.
- L'inauguration du 28, de Genève santé-social, a eu lieu en septembre 2016.
- L'engagement du Comité et de celles et ceux qui font l'OrTra santé-social Genève en direction de l'organisation actuelle a impliqué chacun et chacune dans une réflexion puis dans des actions qui promettent un avenir stabilisé à moyen terme de la structure.
- Les travaux liés à la pénurie de personnel dans les domaines de la santé et du social se sont poursuivis. L'ouverture de Genève santé-social au 28 en est un signe prometteur. La gestion concertée des stages et l'Info Truck sont les prochaines étapes à franchir.
- La présidence genevoise de l'OrTra Latine est l'occasion d'agir et de représenter les intérêts des cantons romands et du Tessin sur le plan fédéral. Faire entendre les voix de la minorité est parfois bien difficile, voire ingrat. Ce qui récompense le temps et l'énergie investis, c'est le fait que les OrTras sont devenues incontournables et que leurs recommandations et les positions qu'elles défendent sont entendues.

Voilà quelques moments forts qui sont évoqués dans le présent rapport. Reste ceux qui ne sont pas mentionnés, comme la recherche de nouveaux membres, les démarches de présentation à l'extérieur de l'OrTra santé social Genève ou encore le développement de nouveaux partenariats.

Il m'appartient ici de remercier chaleureusement celles et ceux qui s'engagent au sein de l'OrTra santé-social Genève et sur le terrain professionnel à quelque titre que ce soit. Sans leur ténacité, leur créativité et l'appui permanent de l'OFPC, nous ne serions pas en situation d'être fiers de ce que nous avons réussi jusque-là, malgré les difficultés structurelles, conjoncturelles et, surtout, financières qui se dressent sur notre chemin.

L'OrTra santé-social Genève sait bien que rien n'est jamais ni gagné ni définitif et que les préalables à la performance et à l'efficacité sont parfois bien durs et même cruels. Mais l'OrTra santé-social Genève sait aussi qu'elle peut compter sur de solides appuis, qu'ils soient de proximité ou de convention.

Tout particulièrement aux collaboratrices et aux collaborateurs de l'OrTra santé-social Genève, aux membres de l'association, au Comité et à tous nos partenaires, j'adresse ma reconnaissance pour leur engagement sans faille et leur grand professionnalisme. Le bénévolat prend ici tout son sens, et les permanents en sont reconnaissants !

A handwritten signature in black ink that reads "Claude Howald". The signature is written in a cursive, flowing style.

Claude Howald
Présidente de l'OrTra santé-social Genève
Présidente de l'OrTra Latine

L'ASSOCIATION

L'OrTra santé-social Genève a pour but de réaliser une communauté d'actions entre les employeurs, les associations d'employés et les syndicats du Canton de Genève pour tout ce qui touche aux intérêts des métiers et des formations dans les domaines de la santé et du social.

Elle représente cette communauté d'actions pour toute formation et auprès de toute organisation en rapport avec ces domaines.

Elle assume ses tâches au sens des lois fédérale et cantonale sur la formation professionnelle.

Pour ce faire, l'Association gère depuis 2012 un Centre de compétences qui met à disposition des formations modulaires de qualité pour des adultes en emploi dans les domaines de la santé et du social.

Pour mener à bien son travail, l'OrTra s'appuie sur son Comité qui est l'organe directeur de l'Association et les deux Commissions Stratégiques qui gèrent toutes les affaires relatives à leur domaine spécifique.

Comité OrTra

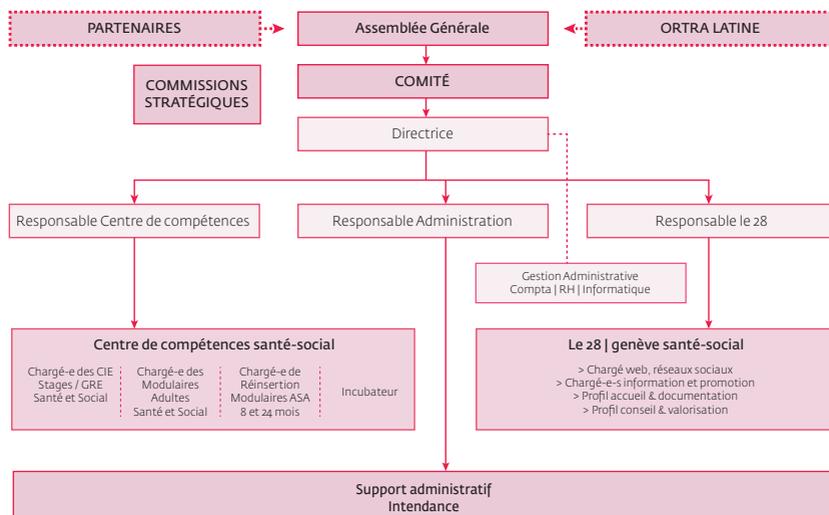
Roberto BEARISWYL	FIPEGS Trésorier
Filippa CHINARRO	SSP-VPOD
Alain COLLARD	INSOS
Sandrine FELLAY-MORANTE	IMAD
Claude HOWALD	OrTra Présidente
Sandra MERKLI	HUG Vice-présidente
Dominique ROULIN	OrTra Directrice
Jean-Marc SIMONIN	INSOS AGOER
Françoise WEBER	SIT

Le Comité de l'OrTra santé-social Genève s'est réuni à 7 reprises.

La priorité a été mise sur l'accompagnement de l'équipe pour la mise en place de la nouvelle organisation démarrant en septembre 2016. A l'issue du processus, toute l'équipe a signé un nouveau contrat de travail et a formellement adhéré au cahier des charges liées aux nouvelles fonctions. Finalement, le nouvel organigramme de l'OrTra santé-social Genève est entré en force en septembre 2016 et la responsable du Centre de compétences est entrée en fonction.

Le Comité a, par ailleurs, suivi de près et accompagné la mise en place du 28, Genève santé-social.

Le Comité, en sus des dossiers courants, s'est penché sur les cotisations des membres, sur les questions liées au secteur de la petite enfance et sur la collaboration transfrontalière dans le cadre d'un projet de Centre de formation à l'étude à Ambilly.



LES COMMISSIONS STRATÉGIQUES

Commission stratégique | Santé

François AUDEFROY-GENOUD	INSOS
Anny BEUTLER	LABMED
Edmund BIASON	Physio-Genève
Anne BIDAUD	AGIC
Marguerite BOUGET	SYNA
Martine BRANDT	SSP-VPOD
Pascal CHALLANDE	ASTRM
Sandrine FELLAY-MORANTE	IMAD
Régine FROSSARD	AGAM
Didier JACCARD	HUG
Sébastien MARTIN-ACHARD	FCCA
Michel MATTER	AMG
Katia METAYER	FEGEMS
Christine ROSSELLO	AGASSC
Brigitte SALZBERGER	LABMED
Dominique SIMONET MAY	ASI
Tania TOME MACIEIRA	AGASSC
Françoise WEBER	SIT

La Commission stratégique santé a siégé 4 fois durant l'année écoulée.

Elle a procédé à la nomination de 11 experts aux examens et 1 commissaire d'apprentissage. La procédure adoptée fait intervenir les nominations une fois par année lors de la séance d'automne tenue avant celle de la Commission spécifique de l'OFPC qui valide les nominations en deuxième instance.

La Commission s'est par ailleurs penchée sur la révision de l'ordonnance de formation des Assistants en Soins et Santé Communautaire (ASSC) et a adopté pour Genève le règlement de formation modulaire.

Les thèmes de discussion importants et nécessitant un suivi ont été :

> La demande d'OdASanté de mettre dans la formation ASSC un module concernant les soins mère/enfant (nursing). Genève souhaite plutôt ouvrir la réflexion sur l'introduction d'un module de formation continue qui pourrait être inter-cantonal parce qu'il ne concerne que peu de lieux dans chaque canton.

> La gestion des stages pour les ASSC qui reste préoccupante en raison de l'augmentation du nombre de personnes en formation. La Commission a demandé à l'OrTra santé-social Genève de réfléchir à de nouvelles stratégies en gardant le système actuel qui permet d'avoir plusieurs lieux différents à disposition et donc de se former à l'ensemble des pratiques.

> Un dernier dossier qui touche les formations est la question du français : il s'agira de favoriser au maximum l'accès aux formations existantes dans ce domaine en rappelant que le chèque annuel de formation peut être utilisé pour cela.

LES COMMISSIONS STRATÉGIQUES

Commission stratégique | Social

Claudia BATTOLO LOPEZ	FGIPE
Hélène BERG	FIPEGS
Evelyne BROILLET	FGIPE
Filippa CHINARRO	SSP-VPOD
Alain COLLARD	INSOS
Karine DIDIER	AGEDE
Sybille EIGENHEER BEZAGUET	HG
Nathalie MAÎTRE	FASE
Katia METAYER	FEGEMS
Claudio TESTORI	AGFPA
Isabelle VAN HEUSDEN WICHT	ACIPEG

La Commission stratégique social a siégé 4 fois durant l'année écoulée.

Elle a procédé à la nomination de 6 experts aux examens et de 3 commissaires d'apprentissage.

La Commission a participé à la consultation sur la révision de l'ordonnance Assistant-e Socio-Educatif-ive (ASE) et a demandé par le biais de l'organisation faitière SAVOIRSOCIAL que soit rajoutée une évaluation sommative de la pratique professionnelle incluant les stages.

Les règlements de la formation modulaire et de la Commission des cours inter-entreprises ont été adoptés.

Les thèmes de discussion importants et nécessitant un suivi ont été :

> Le profil atypique des jeunes qui choisissent la filière d'Assistant-e Socio-Educatif-ive (ASE) et nécessitent un suivi individualisé

> Le besoin ou non d'instaurer une AFP dans le domaine de la petite enfance.

Cette demande, relayée par SAVOIRSOCIAL, émane des cantons alémaniques. Une consultation nationale débutera prochainement.

> La demande faite à l'OrTra santé-social genève de réfléchir à une formation modulaire ASE en journée, pour permettre aux employeurs de bénéficier des prestations « Perte de gain » de la Fondation pour la Formation Professionnelle et Continue (FFPC)

> L'ouverture de la première classe de maturité professionnelle santé social en septembre 2016.

L'ORTRA LATINE ET LES ASSOCIATIONS FAITIÈRES

L'OrTra Latine s'emploie à fédérer et défendre les intérêts des OrTras cantonales sur le plan fédéral en particulier. L'année écoulée a été marquée par les travaux conduits à la demande des organisations faitières SAVOIRSOCIAL et OdASanté, notamment la révision du support de cours édité par Careum, la modification des statuts de SAVOIRSOCIAL pour permettre l'adhésion de chaque OrTra individuellement à l'organisation dès le 1er janvier 2017, avec une mise en conformité de la composition du Comité et, enfin, la révision des statuts du Fonds Social de force obligatoire en vue de la mise en place d'un fonds de régulation et de la définition des réserves autorisées.

LE CENTRE DE COMPÉTENCES

L'OrTra santé-social genève déploie ses prestations dans le canton de Genève au bénéfice des institutions publiques et privées actives dans le domaine de la santé et du social. Ce sont par conséquent les collaborateurs et collaboratrices de ces entités qui constituent le public concerné par les formations de l'OrTra santé-social genève, ainsi que toute personne désireuse de changer de voie professionnelle, de compléter ses connaissances ou de se (ré)insérer sur le marché de l'emploi dans ces deux domaines.

Le Centre de compétences inscrit ses prestations dans le cadre défini par les Associations faïtières des domaines, OdASanté et SAVOIRSOCIAL. Il répond aux exigences posées par ces Associations et par les ordonnances fédérales et cantonales de formation. Ce double contexte d'appartenance est celui dans lequel il peut apporter ses compétences spécifiques et contribuer au développement de nos formations.

Le Centre de compétences de l'OrTra santé-social genève assure aux adultes en emploi des formations modulaires dans les quatre métiers suivants:

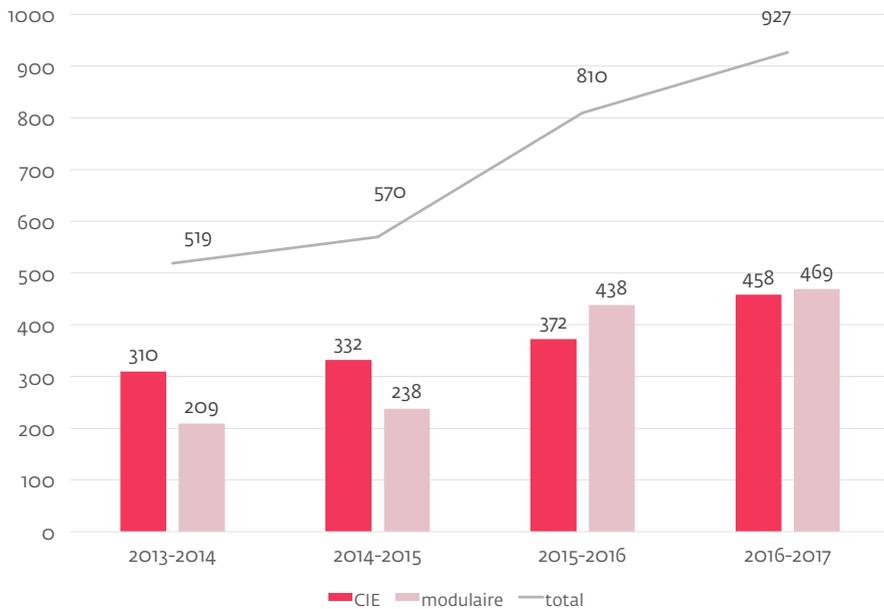
- > aide en soins et accompagnement (AFP ASA)
- > assistant-e en soins et santé communautaires (CFC ASSC)
- > assistant-e socio-éducatif/ve (CFC ASE)
- > assistant-e médicale (CFC AM)

Un accompagnement pédagogique individualisé les soutient dans leur formation. Un suivi personnalisé existe également pour les apprenties en formation duale dans ces mêmes cursus dans le cadre des cours interentreprises (CIE) et des stages complémentaires.

La formation modulaire

La formation modulaire consiste en des cours organisés sous forme de modules, chaque module étant composé d'un certain nombre d'unités de formation débouchant sur une attestation, puis, à terme, sur le CFC ou l'AFP selon la formation choisie.

Participant-e-s aux formations
ASSC, ASA, ASE et AM (depuis 2015-2016)



Formation ASE

Pour la formation modulaire ASE, ce sont plus de 100 personnes qui ont suivi un ou des modules. La particularité de notre offre pour la formation ASE consiste à proposer les cours le soir ou le week-end pour permettre aux personnes en emploi de suivre la formation sans préjudice leur emploi. Cette année tous les modules ont aussi été ouverts aux personnes bénéficiant du chèque annuel de formation (CAF). Au vu du nombre de participant-es, nous avons doublé plusieurs modules, en particulier celui sur le rôle et l'identité professionnelle et l'organisation.

Formation ASSC et AM

Pour les modules touchant les actes médico-techniques du programme ASSC modulaire (modules obligatoires dans la démarche de validation des acquis de l'expérience, VAE), ce sont 680 heures de formation qui ont été dispensées sous forme de 4 volées de 20 à 22 participant-es.

La formation d'assistant-e médical-e (CFC) a été ouverte en septembre 2015.

Au terme d'une collaboration riche et intense avec l'école d'assistante médicale, l'Association Genevoise des Assistantes Médicales (AGAM), l'Association des Médecins de Genève (AMG) et l'OFPC, nous avons organisé le premier module, obligatoire, celui de radiologie (durée de 140h) pour les 40 personnes intéressées. Les autres modules, en particulier ceux concernant les soins, l'hygiène et le laboratoire démarreront en 2017 pour permettre aux 80 personnes en démarche de validation des acquis (VAE) d'obtenir leur CFC.

Formation continue

Après plusieurs mois de discussion, nous avons organisé pour la FEGEMS et INSOS, le module ASE « Animer des activités ». L'ingénierie a été adaptée aux besoins des partenaires et les contenus renforcés pour correspondre au mieux à des professionnel-le-s accompagnant des personnes âgées et en situation de handicap, tout en restant compatible avec un module CFC ASE de généraliste. Les participant-e-s ont évalué très positivement cette formation. Cette première commande a été suivie d'autres, c'est ainsi que durant le printemps et l'été, nous avons travaillé avec Pro Juventute pour mettre en place un module sur l'autonomie, destiné aux Mary Poppins (employées de Pro Juventute assurant de la garde d'enfants à domicile), afin qu'elles puissent également accompagner des personnes en situation de handicap.

L'OrTra santé-social Genève a également été contacté par la Croix-Rouge genevoise pour élaborer un module pour les Mary Poppins, cette fois-ci en ciblant de préférence le soutien aux personnes âgées. Ces modules correspondent à des besoins particuliers mais demeurent capitalisables pour l'obtention du CFC d'ASE. Ils se dérouleront fin 2016, début 2017.

Formation ASA et réinsertion

Dans le cadre de nos programmes de formation AFP ASA nous collaborons avec l'Office cantonal de l'Emploi (OCE) pour un programme de suivi et soutien administratif et d'accompagnement pédagogique. Ce sont 20 à 25 personnes par an, au bénéfice de mesures du marché du travail (MMT) qui participent aux formations modulaires AFP ASA dispensées quatre fois par an sur des périodes de 8 mois.

Nous collaborons également depuis deux années avec l'Hospice général pour accompagner des personnes au bénéfice de l'aide sociale dans leur démarche de réinsertion professionnelle. Un programme d'accompagnement pédagogique personnalisé a été mis sur pied qui permet à une quinzaine de personnes de participer à une démarche de formation qualifiante.

Un des objectifs de ces collaborations est de permettre aux participant-es de réintégrer le marché de l'emploi avec des chances réelles d'engagement en contrat de travail de durée indéterminée.

A ce jour, pour les volées qui ont reçu leur AFP ASA depuis le début de nos programmes, 60% des certifiés qui étaient au bénéfice d'indemnités de l'OCE et de l'HG ont retrouvé un emploi.

A la rentrée scolaire 2016, nous ouvrirons une nouvelle formation modulaire AFPASA, sur 24 mois 50% en emploi et 50% en cours, en collaboration avec les employeurs, pour permettre à des personnes n'ayant pas d'expérience professionnelle dans le domaine de la santé mais souhaitant se réorienter dans ce secteur de pouvoir se certifier. Au vu de notre expérience, un accompagnement pédagogique individualisé a également été prévu. Le Fonds chômage de la Ville de Genève soutient financièrement ce projet pilote. 18 candidat-es commenceront cette première volée dès l'automne 2016.

CIE : Les cours interentreprises

Les principaux objectifs de cours interentreprises consistent à transmettre un savoir-faire de base, introduire aux techniques fondamentales de travail, compléter la formation à la pratique professionnelle dans tous les travaux courants et préparer à l'exercice des travaux pratiques dans l'entreprise formatrice.

L'apprentissage dual s'effectue dans trois lieux : l'école professionnelle, l'entreprise et l'OrTra santé-social Genève pour les CIE.

CIE ASE :

Concernant la formation des apprenti-e-s, le Centre de compétences a organisé plus de 115 stages complémentaires et mis sur pied 105 jours de cours interentreprises (CIE) pour 229 apprenti-e-s. Il est remarquable de constater le faible taux d'absence (moins de 3%) et l'importance des rattrapages effectués en cours d'année. Par ailleurs, les CIE pour les spécialistes du handicap ont été ouverts pour les apprenti-e-s de 2ème année en raison d'un effectif suffisant. Ceci n'est toujours pas le cas pour les apprenti-e-s spécialistes du domaine des personnes âgées, ce qui nous oblige à inscrire les apprenti-e-s dans le canton de Vaud. La commission pédagogique a eu le plaisir de faire 3 visites de cours, qui ont donné lieu à des échanges constructifs avec les formateurs-trices.

Le Centre de compétences a proposé pour 2015-2016 quatre après-midis consacrées à l'«Analyse de séquence» que les formateurs-trices à la pratique professionnelle et les apprenti-e-s ont partagées. Le succès a été tel, qu'une 5ème séance a été programmée et vite remplie. Cette offre est reconduite pour 2016-2017, en réservant la 1ère séance aux apprenti-e-s de dernière année de formation.

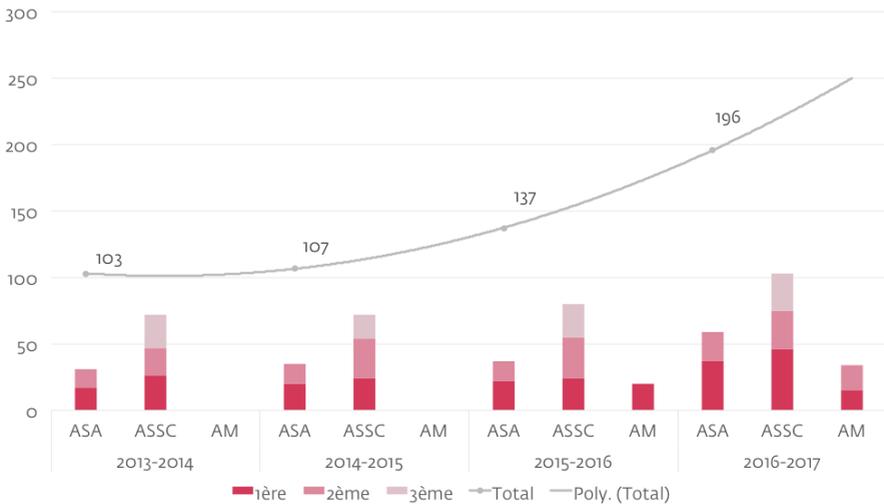
Finalement, pour cette nouvelle année scolaire, le Centre de compétences reprend en partie la préparation des apprenti-e-s à la procédure de qualification finale en organisant une journée d'exercice sur le travail pratique prescrit (TPP).

Apprenti-es du domaine Social



E=enfance PA= personne âgée PH= personne handicapée G= généraliste

Apprenti-es du domaine santé



CIE ASA-ASSC-AM :

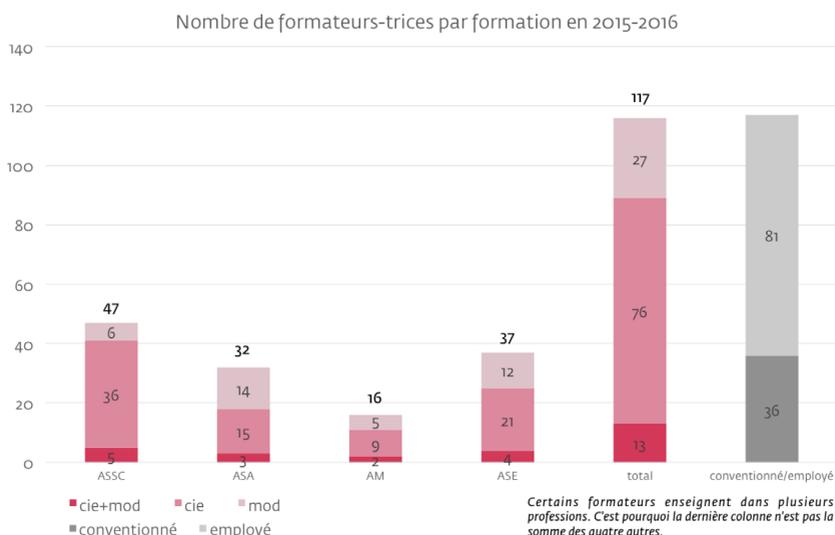
Concernant la formation des apprenti-e-s filière duale en santé, le Centre de compétences a organisé des cours interentreprises (CIE) pour les formations d'ASSC, d'ASA et d'AM : pour la période considérée, 36 jours de CIE pour les ASSC, et 37 jours pour les ASA et 41 jours pour les AM, ont été assurés.

Pour les stages complémentaires de 2ème et de 3ème année de l'apprentissage d'ASSC en filière duale, 50 stages ont été organisés.

Pour les stages de l'apprentissage d'ASA en filière duale, 2 stages ont été organisés en 2ème année.

Les évaluations des cours par les apprenti-e-s, toutes filières confondues, sont globalement positives. Soutenu-e-s sur le plan pédagogique par les chargées de formation, les formateurs-trices s'investissent pleinement auprès des élèves. Avec l'expérience acquise, l'équipe pédagogique a approfondi et affiné les contenus de cours, découpages pédagogiques et préparations aux examens.

Nous avons poursuivi nos collaborations avec les écoles d'ASE, d'ASSC, ASA et d'AM, les cheffes-expertes, nos partenaires de l'OFPC et les employeurs. Notre réseau s'en trouve élargi et consolidé.



La Chambre des experts VAE santé et social

La Chambre des experts VAE des métiers de la santé et du social créée l'année dernière avec le soutien financier de la Fondation pour la Formation Professionnelle et Continue (FFPC) a poursuivi son activité de supervision, d'homogénéisation des pratiques et de réflexion autour du guide méthodologique fédéral VAE. Cette année, nous avons intégré les expert-es VAE pour les Assistant-es Médicales.

En tout, 7 séances ont été organisées. Une soixantaine d'expert-es se sont réunis, dont 18 nouveaux.

Nous avons mis la priorité lors de ces séances sur l'analyse des rapports finaux que rendent les expert-es dans le processus de VAE. A titre d'exemple, le nombre de dossiers traités par les expert-es santé-social de janvier à juillet 2016 était de 169. Sur ces dossiers, en juillet 126 rapports finaux étaient rendus.

Soirée sur le dispositif "perte de gain" pour les entreprises genevoises

Dans le cadre de la promotion de la formation continue des adultes, le canton de Genève a mis sur pied un dispositif de soutien aux employeurs qualifiant leur personnel. Il s'agit d'un système de "perte de gain" couvrant le 50% du salaire lorsque les personnes sont en formation.

Ce dispositif est mis en place et dirigé par la Fondation pour la Formation Professionnelle et Continue (FFPC). Il est rendu public et encouragé par l'Office de la Formation Professionnelle et Continue (OFPC).

L'OrTra santé-social Genève en collaboration avec la FFPC et l'OFPC a organisé une séance d'information et de discussion autour de ce dispositif au mois d'avril 2016.

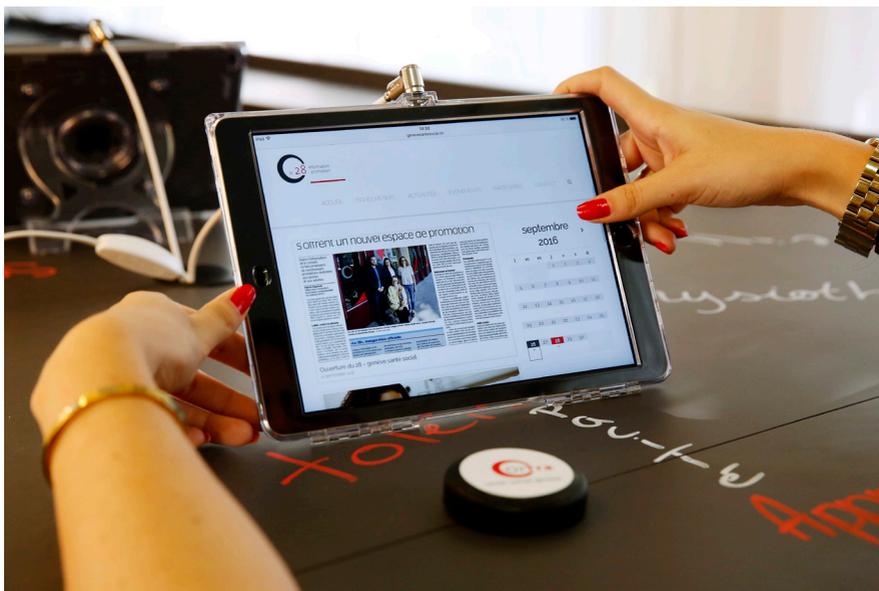
La pénurie en personnel est avérée dès lors qu'un déséquilibre significatif est observé sur le marché du travail entre les besoins actuels et à venir d'un secteur économique et les professionnels formés en Suisse. Cette définition s'applique de manière univoque au secteur de la santé en Suisse. Fort de cela, l'OrTra santé-social genève a été mandatée par le DEAS pour réaliser un projet de guichet unique autour des métiers de la santé et du social, avec 2 axes principaux :

1. Sensibiliser et informer (campagne d'information)

Il s'agit avant tout d'augmenter la sensibilité du grand public pour les professions de la santé et faciliter l'accès aux possibilités offertes (cursus, passerelles, carrières...).

2. Orienter et insérer (Centre genève santé-social)

Il s'agit là de développer l'attrait des métiers et la motivation des professionnel-le-s pour le travail dans les soins et le social afin de construire des carrières durables dans l'avenir.



Genève santé-social doit permettre de garantir la couverture en personnel dans le domaine de la santé et du social dans le canton de Genève, sur les plans quantitatif et qualitatif, à moyen et à long terme, notamment à travers des objectifs ainsi définis :

- > Davantage de jeunes et (jeunes) adultes sont attirés par les filières de formation proposées, en particulier dans les métiers et secteurs souffrant le plus de pénurie.
- > Le personnel du secteur de la santé et du social est davantage fidélisé.
- > La visibilité des métiers de la santé et du social est renforcée auprès du grand-public.
- > Les professions de la santé et du social sont perçues comme attrayantes, tendance et passionnantes.
- > Les apprenti-es potentiel-le-s connaissent les professions de la santé et du social, s'intéressent à elles et ont envie de se renseigner sur les possibilités de carrières.
- > Le personnel du secteur de la santé et du social souhaitant un changement professionnel est informé sur les opportunités offertes au sein du secteur.



Pour atteindre ces objectifs, plusieurs moyens ont été et seront mis en place :

- > Le 28 : lieu d'accueil et d'information sur tous les métiers du secteur santé social
- > Des zooms métiers (en collaboration avec la Cité des métiers)
- > L'info truck (stand mobile) permettra d'intervenir extra-muros notamment dans les Cycles d'Orientation et les Ecoles de Cultures Générales.
- > Les événements du type « journée mondiale » ou conférences, offriront une visibilité des métiers de la santé et du social adaptés aux thèmes proposés.
- > L'utilisation du site internet et des réseaux sociaux qui permettront une information sur tout le canton de Genève pour le grand public.

Début 2016, l'OrTra santé-social Genève a signé une convention de partenariat avec l'OFPC instaurant pour une collaboration étroite avec la Cité des métiers, et assurant la formation continue de l'équipe de Genève santé-social.

Un Comité de pilotage (liste des membres en encadré) a été constitué et s'est réuni une première fois en mai 2016.

Enfin le « 28 » « Genève santé-social » a été officiellement inauguré le lundi 26 septembre 2016 par M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat chargé du DEAS, et Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du DIP, en présence de toutes les institutions cantonales du secteur.

Comité de pilotage le 28 - genève santé-social

Taline ABDEL NOUR	OrTra Chargée de Projet
Anna BEUTLER	LABMED
Jean-Christophe BRETTON	DGAS
Adrien BRON	DGS
Stéphane CASTELLI	HETS
Pascal CHALLANDE	ASTRM
Maria DA ROXA	IMAD
David DE VITO	CFPS
Sybille EIGENHEER BEZAGUET	HG
Grégoire EVEQUOZ	OFPC
Sandrine FELLAY-MORANTE	IMAD
Christophe GIROD	HG
Claude HOWALD	OrTra Présidente
Didier JACCARD	HUG
Bertrand LEVRAT	HUG
Joëlle LIBOIS	HETS
Nicola MARZO	DGS
Michel MATTER	AMG
Emmanuel MÜLLER	ASA
Loriane NATALINI	HEDS
Sara OEUVRAY	AGAM
Daniel PETITMERMET	HEDS
Grégory POUX	OrTra Conseiller
Anne-Laure REPOND	FEGEMS
Dominique ROULIN	OrTra Directrice
Gilles RÜFENACHT	Genève Cliniques
Dominique SIMONET MAY	ASI
Frank SOBCZAK	FER
Tania TOME MACIEIRA	AGASSC
Patrick VORLET	ASTRM
Nicolas WALDER	FEGEMS

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale ordinaire des délégués

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association **OrTra santé-social Genève** pour l'exercice arrêté au 30 juin 2016.

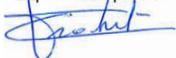
La responsabilité de l'établissement des comptes de l'exercice incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes de l'exercice puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes de l'exercice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts ainsi qu'à la directive transversale sur la présentation et la révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités para-étatiques approuvée par le Conseil d'Etat.

Genève, le 26 octobre 2016

L'organe de révision
ALBER & ROLLE
 Experts-comptables Associés S.A.



Frédéric Crochet
 Expert-réviseur agréé



Jean-Charles Vitali
 Expert-réviseur agréé
 Réviseur responsable

Annexes :

- Comptes de l'exercice comprenant :
- Bilan au 30 juin 2016 d'un total actif de CHF 1'733'259.22
 - Compte de résultat présentant un résultat de CHF 511'303.51
 - Notes sur les comptes de l'exercice au 30 juin 2016

Bilan au 30 juin 2016

En CHF	Note	30.06.2016	30.06.2015
Liquidités	3.4	411 725.23	86 795.78
Créances	3.5	47 921.07	15 286.50
Comptes de régularisation actif	4	1 267 127.63	661 091.36
Total actif circulant		1 726 773.93	763 173.64
Matériel de formation	5	6 436.80	0.00
Fonds amortissement matériel de formation	5	-214.56	0.00
Total immobilisations corporelles		6 222.24	0.00
Garanties loyers		63.05	42 153.85
Parts sociales	6	200.00	200.00
Total immobilisations financières		263.05	42 353.85
TOTAL DE L'ACTIF		1 733 259.22	805 527.49
Créanciers	7	65 461.37	81 881.05
Comptes de régularisation passif	8	664 039.75	253 930.72
Total engagements à court terme		729 501.12	335 811.77
Subventions non dépensées à restituer		0.00	82 123.20
Total engagements à long terme		0.00	82 123.20
Fonds de produits	9	204 100.48	101 009.55
Total capital des fonds (fonds affectés)		204 100.48	101 009.55
Résultat reporté		288 354.11	294 306.78
Résultat de l'exercice		511 303.51	-7 723.81
Total des fonds propres	3.3	799 657.62	286 582.97
TOTAL DU PASSIF		1 733 259.22	805 527.49

HOWALD Claude
Présidente

MERKLI Sandra
Vice-Présidente

Compte de résultat du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016

En CHF	Notes	2015/2016	2014/2015
Cotisations membres		33 500.00	31 750.00
Subventions non CIE		3 345 430.45	1 792 433.09
Produits non CIE		3 378 930.45	1 824 183.09
Subvention OFPC		461 330.20	247 138.33
Subventions		461 330.20	247 138.33
Subvention FFPC		248 408.62	133 074.49
Autres revenus	10	249 897.77	111 938.45
Autres revenus		498 306.39	245 012.94
Total des produits d'exploitation		4 338 567.04	2 316 334.36
Gestion et administration			
Salaires		-570 751.86	-299 493.86
Charges sociales		-100 480.65	-45 745.79
Frais administratifs	11	-174 080.84	-131 794.25
Prestataires administratifs externes	12	-281 644.45	-110 971.77
Enseignement			
Salaires		-1 026 894.88	-1 230 299.00
Charges sociales		-128 405.69	-181 117.58
Autres charges de personnel		-10 300.00	-27 545.13
Chargés de cours externes		-73 020.45	-54 155.10
Charges de personnel & administration		-2 365 578.82	-2 081 122.48
Matières consommables / Equipement		-69 970.80	-57 671.24
Moyens d'enseignement / matériel		-69 970.80	-57 671.24
Loyers		-411 983.00	-123 477.00
Charges d'immeuble		-910 268.36	-59 287.45
Salaires		-42 043.65	0.00
Charges sociales		-6 118.90	0.00
Charges bâtiments		-1 370 413.91	-182 764.45
Provisions et pertes sur débiteurs		-21 300.00	-2 500.00
Provisions et pertes		-21 300.00	-2 500.00
Total des charges d'exploitation		-3 827 263.53	-2 324 058.17



santé-social Genève

Compte de résultat du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016

En CHF	Notes	2015/2016	2014/2015
Amortissements matériel formation		-214.56	0.00
Dissolution fonds de produits		214.56	0.00
Amortissements et fonds de produits		0.00	0.00
Résultat de l'exercice		511 303.51	-7 723.81

HOWALD Claude
Présidente

MERKLI Sandra
Vice-Présidente

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement les personnes et les organismes qui ont contribué de près ou de loin aux activités et à la consolidation de l'Ortra santé-social Genève tout au long de l'année 2015-2016, et tout particulièrement :

- > Nos membres pour leur engagement
- > Les institutions qui assurent la relève dans les professions de la santé et du social en offrant des places de stage et de formation
- > Le Centre de Formation Professionnelle Santé et Social (CFPS) et tout particulièrement les Ecoles d'ASE, d'ASSC et d'AM
- > L'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC)
- > Le CEBIG, Centre de Bilan de Genève
- > L'Office cantonal de l'emploi (OCE)
- > L'Hospice général
- > La Fondation en faveur de la Formation Professionnelle et Continue (FFPC)
- > L'APFP, Association Paritaire pour la Formation Professionnelle
- > Les OrTras cantonales et l'OrTra Latine
- > Les associations faïtières nationales du domaine social (SAVOIRSOCIAL) et de la santé (OdASanté)
- > Les chef-fe-s expert-e-s
- > Les commissaires et les expert-e-s
- > Les formateurs et formatrices, les chargé-e-s d'accompagnement pédagogique et tous les intervenant-e-s de l'OrTra

Enfin, nous exprimons notre gratitude au Comité pour son engagement constant et à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de l'OrTra

Équipe de l'OrTra :

Taline ABDEL NOUR
Dominique BADIN
Amanda CARNAL
Anne FISCHER
Maria GUERRA VIEIRA
Paul HAURI
Yelena JACQUEMET
Valérie NOGUIER-TROMBERT
Grégory POUX
Dominique ROULIN
Marc SALZMANN
Alexia SAN JULIAN
Marie-Eve TEJEDOR
Sophie VARLET
Tito VILA

Dès le 1er septembre 2016 :
Katia METAYER

Le présent rapport d'activité et les comptes ont été adoptés lors de l'Assemblée Générale du 17 novembre 2016.

AVEC LE SOUTIEN DE :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

République et canton de Genève



Loterie Romande



FFPC



Fonds chômage de la Ville de Genève



Régie Rosset

Fondation Privée Genève

illustration

Reynald Aubert

impression



graphiste



